

REVENDICATIONS

[Revendication 1] Composition comprenant au moins :

- un extrait de *Chrysanthellum*, et
- un extrait d'artichaut, et
- un extrait de myrtillier, et
- 5 - un extrait d'au moins une matière première végétale comprenant de l'oleuropéine,
- et éventuellement de la pipérine synthétique et/ou un extrait d'au moins une
- matière première végétale comprenant de la pipérine,

pour une utilisation comme médicament ou produit de nutrition dans la prévention et/ou le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin chez l'être humain ou

10 l'animal.

[Revendication 2] Composition pour son utilisation selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'extrait de *Chrysanthellum* est un extrait de *Chrysanthellum indicum*.

[Revendication 3] Composition pour son utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en ce que l'extrait d'artichaut est choisi parmi les extraits de

15 *Cyanara cardunculus*, les extraits de *Cynara scolymus* et leurs mélanges.

[Revendication 4] Composition pour son utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en ce que l'extrait de myrtillier est choisi parmi les extraits de *Vaccinium Myrtillus*, les extraits de *Vaccinium Angustifolium*, les extraits de *Vaccinium Corymbosum*, les extraits de *Vaccinium ashei Reade*, et leurs mélanges.

20 [Revendication 5] Composition pour son utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en ce que l'extrait de matière première végétale comprenant de l'oleuropéine, est choisi parmi les extraits d'*Olea europeae*, les extraits de troène, les extraits d'Arganier, et leurs mélanges.

[Revendication 6] Composition pour son utilisation selon l'une des précédentes

25 revendications, caractérisée en ce que l'extrait de matière première végétale comprenant de la pipérine est choisi parmi les extraits de *Piper*, les extraits de *Chalciporus piperatus* et leurs mélanges.

[Revendication 7] Composition pour son utilisation selon l'une des précédentes revendications, dans la prévention et/ou le traitement de la maladie de Crohn et/ou de la

30 rectocolite hémorragique.

[Revendication 8] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes revendications, pour une réduction du score d'activité de la maladie prenant en compte 3 composantes majeures de la symptomatologie observée chez l'Homme : la perte de poids, le saignement et la texture des fèces.

5 [Revendication 9] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en qu'elle comprend au moins les molécules suivantes présentes dans les extraits :

- au moins une molécule choisie parmi l'apigénine-7-O-glucuronide, la chrysanthelline A, la chrysanthelline B, l'acide caféique, la lutéoline, la maritimétine, l'ériodictyol, 10 l'isookanine, l'apigénine, la lutéoline-7-O-glucoside, la maritiméine, la maréine, l'ériodictyol-7-O-glucoside, la flavomaréine, l'apigénine-8-C- α -L-arabinoside-6-C- β -D-glucoside (shaftoside), l'apigénine-6,8-C-di- β -D-glucopyranoside (vicénine-2), et
- au moins une molécule choisie parmi un acide dicaféoylquinique, un acide sulfo-monocaféoylquinique, la lutéoline, la lutéoline-7-O-glucoside, la lutéoline-7-O-glucuronide, l'apigénine-7-O-glucoside, la cynaropicrine, et 15
- au moins une molécule choisie parmi un acide monocaféoylquinique, la delphinidine-3-galactoside, la delphinidine-3-glucoside, la cyanidine-3-galactoside, la delphinidine-3-arabinoside, la cyanidine-3-glucoside, la petunidine-3-galactoside, la cyanidine-3-arabinoside, la petunidine-3-glucoside, la péonidine-3-galactoside, la petunidine-3-arabinoside, la péonidine-3-glucoside, la malvidine-3-galactoside, la malvidine-3-glucoside, la malvidine-3-arabinoside, 20
- au moins de l'oleuropéine et éventuellement l'hydroxytyrosol, et
- éventuellement du verbascoside et/ou de la luteolin-7-o-glucuronide, et
- éventuellement de la pipérine.

25 [Revendication 10] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en ce qu'elle comprend au moins un acide dicaféoylquinique, du verbascoside, l'apigénine-7-O-glucuronide, de la luteolin-7-o-glucuronide, un acide monocaféoylquinique, l'oleuropéine et éventuellement de la pipérine.

[Revendication 11] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes 30 revendications, caractérisée en ce qu'elle est exclusivement constituée par :

- un extrait de Chrysanthellum, et
- un extrait d'artichaut, et

- un extrait de myrtillier, et
- un extrait d'au moins une matière première végétale comprenant de l'oleuropéine,
- et éventuellement de la pipérine synthétique et/ou un extrait d'au moins une matière première végétale comprenant de la pipérine.

5 [Revendication 12] Composition pour une utilisation selon l'une des revendications 1 à 9, caractérisée en ce qu'elle comprend également au moins un élément supplémentaire ajouté en plus des extraits de plantes, ledit élément supplémentaire étant choisi parmi :

- les vitamines suivantes : B1, B2, B3, B5, B6, B8, B9, B12 C, A, D, E, K1 et K2 ;
- les composés suivants : acide obeticholique, acide corosolique, acides gras polyinsaturés de la famille des oméga 6 et/ou oméga 3, acide orotique, acide pangamique, acide para-amino-benzoïque, amygdaline, bêta-glucanes, carnitine, diméthylglycine, imeglimine, isoflavones, L-arginine, oxytocine, pectine, pyridoxamine, resvératrol, viniférine, L-citrulline ;
- les oligo-éléments et minéraux suivants : arsenic, bore, calcium, cuivre, fer, fluor, iode, lithium, manganèse, magnésium, molybdène, nickel, phosphore, sélénium, vanadium, zinc ;
- les microconstituants à caractère non indispensable suivants : acide linolénique conjugué, acide lipoïque, caroténoïdes, carnitine, choline, coenzyme Q10, phytostérols, polyphénols de la famille des tannins et des lignanes, taurine ;
- les pré-biotiques ;
- les probiotiques ;
- les anti-inflammatoires ;
- les corticoïdes ;
- les dérivés aminosalicylés ;
- les anticorps monoclonaux ;
- les levures ;
- les champignons ;
- les produits dérivés d'insectes compatibles avec le secteur alimentaire et pharmaceutique ;
- la marijuana et le haschisch ;
- les agents d'enrobage ;
- les arômes ;

- les acidifiants ;
- les antiagglomérants ;
- les épaississants ;
- les stabilisants ;
- 5 - les émulsifiants ;
- les agents de charge ;
- les excipients.

[Revendication 13] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes revendications, pour une administration par voie orale.

- 10 [Revendication 14] Composition pour une utilisation selon l'une des précédentes revendications, caractérisée en ce qu'elle se présente sous forme de poudre, de gel, d'émulsion, ou sous forme liquide, et en particulier sous forme de comprimés, capsules, gélules, sticks, sachets, ampoules, compte-gouttes ou sous forme injectable.